



Choisir son avocat en droit des victimes

Par **AntoineMarrut**, le **02/07/2015** à **17:13**

Bonjour à tous,

Je m'en remets à vous aujourd'hui car nous faisons face, avec ma femme, à une problématique suite au décès de notre fils dans un accident de la route dont il n'était pas responsable.

Il m'a été recommandé par une connaissance de me tourner vers un cabinet d'avocats reconnu, celui de <http://www.xxxxxx/> (soeur du député et avocat du même nom).

Or, ayant déjà vécu d'autres confrontations avec la justice incluant des frais considérables, je souhaite cette fois m'informer avant de décider. Ce cabinet est-il de confiance ? qu'en est-il en matière de frais ? Sont-ils vraiment à la hauteur de l'image que leur donne les médias ?

Je suis preneur de tous vos retours et remarques sur ce cabinet.

En vous remerciant d'avance,

Par **AntoineMarrut**, le **07/07/2015** à **15:31**

Pas d'avis sur la question ?

En vous remerciant d'avance....